

Décision

Générale

colonial

Décision n° 682 11/07/1951

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
11 juillet 1951

Numéro JO
n° 8 du 01/08/1951

Date du numéro
1 août 1951

TEXTE INTÉGRAL

La démission d son emploi offerte par M. Paris (Jean), observateur météorologiste auxiliaire, est acceptée pour compter du 1er août 1951. M. Randrianalisoa (Robson) est engagé en qualité d'observateur météorologiste, en remplacement numérique de M. Paris (Jean) pour compter du 16 juillet 1951. L'intéressé est mis à la disposition du Chef du Service Météorologiste et percevra un salaire mensuel, de vingt et un mille francs (21.000 fr.).